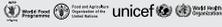




Réseau des Nations Unies



REACH
ACCELERATING THE SCALE-UP OF FOOD AND NUTRITION ACTIONS



RÉSUMÉ COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION



COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION

© Programme alimentaire mondial 2016, en sa capacité d'agence d'accueil du Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH.

Le **COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION** a été élaboré par le Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH, en consultation avec les agences des Nations Unies partenaires.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

Avant-propos	1
Remerciements	3
Liste des sigles	4
Contexte	5
Objectif	9
Public visé	9
Utilisation du CAN	10
Méthodologie	10
Structure du CAN	11

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS

Introduction	
Matrice d'actions	
Bétail et pêche	
Cultures/horticulture	
Transformation, enrichissement et stockage des aliments	
Pratiques de consommation alimentaire pour les régimes alimentaires sains	
Bibliographie	

SOINS MATERNELS ET INFANTILES

Introduction	
Matrice d'actions	
Alimentation du nourrisson et du jeune enfant	
Bibliographie	

SANTÉ

Introduction	
Matrice d'actions	
Interventions en nutrition dispensées dans le cadre de services de santé reproductive et pédiatrique	
Supplémentations en micronutriments	
Prise en charge de la malnutrition aigüe	
Prévention et prise en charge des maladies liées à la nutrition	
Eau, assainissement et hygiène pour une nutrition adéquate	
Bibliographie	

PROTECTION SOCIALE

Introduction	
Matrice d'actions	
Assistance sociale	
Assurance sociale	
Programmes visant le marché du travail	
Bibliographie	

ANNEXES

Annexe 1	15
Alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains: liste récapitulative des actions et sous-actions	17
Annexe 2	25
Soins maternels et infantiles: liste récapitulative des actions et sous-actions	
Annexe 3	27
Santé: liste récapitulative des actions et sous-actions	
Annexe 4	38
Protection sociale: liste récapitulative des actions et sous-actions	
Annexe 5	41
Gouvernance multisectorielle de la nutrition: liste récapitulative des actions et sous-actions	

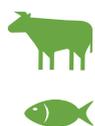
VOIR LE DOCUMENT COMPLET



DOMAINES THÉMATIQUES ET ICÔNES

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS

Bétail et pêche



Cultures/horticulture



Transformation, enrichissement et stockage des aliments



Pratiques de consommation alimentaire pour les régimes alimentaires sains



SOINS MATERNELS ET INFANTILES

Alimentation du nourrisson et du jeune enfant



SANTÉ

Interventions en nutrition dispensées dans le cadre de services de santé reproductive et pédiatrique



Supplémentations en micronutriments



Prise en charge de la malnutrition aigüe



Prévention et prise en charge des maladies liées à la nutrition



Eau, assainissement et hygiène pour une nutrition adéquate



PROTECTION SOCIALE

Assistance sociale



Assurance sociale



Programmes visant le marché du travail



GOVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION

Facilitation de la gouvernance multisectorielle de la nutrition



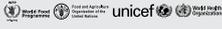


Réseau des Nations Unies

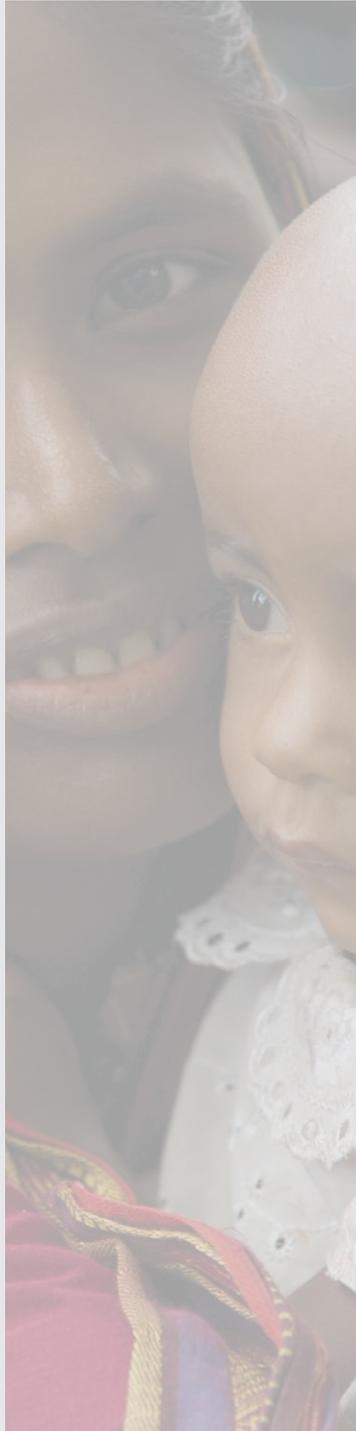


REACH

ACCELERATING THE SCALE-UP OF FOOD AND NUTRITION ACTIONS



PRÉSENTATION



COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION



Réseau des Nations Unies



REACH

ACCELERATING THE SCALE-UP OF FOOD AND NUTRITION ACTIONS



PRÉSENTATION

AVANT-PROPOS	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES SIGLES	5
Contexte	9
Objectif	9
Public visé	9
Utilisation du CAN	10
Méthodologie	10
Structure du CAN	11

AVANT-PROPOS

La malnutrition menace gravement la santé et le développement internationaux et affecte une personne sur trois sur notre planète. Il est estimé que 156 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance et que 50 millions d'enfants sont émaciés. Le surpoids et l'obésité sont en augmentation dans toutes les régions du monde, et dans presque tous les pays; le nombre d'enfants en surpoids ne cesse de se rapprocher de celui des enfants émaciés. Il est estimé que deux milliards de personnes vivent avec des carences en un ou plusieurs micronutriments. Toutes ces conditions ont des conséquences graves pour la survie, la morbidité, et la capacité des individus, des économies et des sociétés à prospérer.

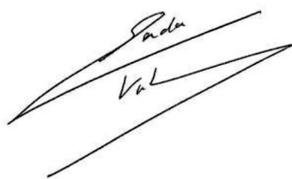
Pour relever ce défi complexe, une approche multidimensionnelle est nécessaire.

Aucun gouvernement, aucun organisme, aucune intervention ne peut parvenir seul(e) à atteindre l'objectif de mettre fin à la malnutrition au niveau mondial. C'est seulement en travaillant ensemble et sur tous les fronts que nous pouvons établir des partenariats capables de modifier le paysage mondial, en remplaçant la faim par l'espoir, pour permettre qu'aucun pays, aucune communauté, aucune famille et aucun enfant ne soit laissé pour compte dans ces efforts, jusqu'à ce que plus personne ne souffre de malnutrition.

Chaque action de nutrition qui peut contribuer à mettre fin à la malnutrition devrait être ralliée à la cause, sans exception. Cela ne signifie pas de diluer les ressources ou de réduire l'attention apportée aux interventions critiques en matière de nutrition. Cela signifie que nous devons changer notre manière de travailler. Cela signifie qu'il faut transposer les ressources et les initiatives existantes aux secteurs concernés, afin que leurs actions puissent aller dans le sens d'une meilleure nutrition, et que ces secteurs participent davantage aux efforts déployés. Il n'existe aucun secteur, aucun acteur ou action, aucun contexte capable de s'inscrire seul(e) dans les efforts déployés pour éradiquer la malnutrition. Tous doivent faire le maximum, dans tous les secteurs et contextes concernés et de manière transversale, afin de garantir l'impact escompté sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants.

Le Compendium des actions de nutrition (CAN) est une ressource pratique qui offre une description concise des actions possibles en matière de nutrition, réunies en un seul support complet. Le CAN a été développé par le Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH, en consultation avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS, ainsi qu'avec des experts universitaires. Cette ressource permet de mieux comprendre le large éventail des actions qui s'avèrent pertinentes malgré leur grande diversité: de l'allaitement maternel à l'enrichissement, en passant par le lavage des mains, la construction de latrines et la production d'insectes, toutes peuvent faire la différence pour la nutrition des individus. Au travers de ce compendium, le Mouvement SUN vient en aide aux équipes des Pays SUN lorsqu'ils définissent leurs priorités et prennent des décisions informées pour la mise en œuvre d'actions concrètes visant un impact en matière de nutrition.

Nous devons à présent mettre nos forces en commun sur tous les fronts pour garantir que des actions de nutrition sont mises en œuvre de manière rentable et durable, afin de venir en aide à ceux qui, aujourd'hui, en ont le plus besoin.



Gerda Verburg

Sous-Secrétaire générale des Nations Unies,

Coordonnatrice du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN)

REMERCIEMENTS

Le Compendium des actions de nutrition (CAN) a été élaboré par le REACH pour le Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN, en consultation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Ce compendium a été préparé sous le pilotage de Martin Bloem (PAM), Francesco Branca (OMS), Sean Kennedy (FIDA), Anna Larrey (FAO) et Werner Schultink (UNICEF).

Ces efforts ont été menés et coordonnés conjointement par Holly D. Sedutto du Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH, qui a participé en tant qu'auteur principal, et Nicolas Bidault, Coordonnateur adjoint du Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH, qui a facilité les échanges entre agences partenaires, sous la direction de Nancy Walters, Coordinatrice mondiale du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH.

En particulier, les auteurs souhaitent adresser leurs remerciements aux points focaux suivants du CAN, qui ont travaillé en liaison avec le personnel de leurs agences respectives dans divers domaines techniques afin de partager des ébauches et de solliciter des retours: Charlotte Dufour, James Garrett, Lynnda Kiess et Ruth Situma. Les auteurs souhaitent par ailleurs remercier les contributeurs des agences suivantes: FAO – Boitshepo Giyose, Florence Egal, Elvira Uccello, Martina Kress, Jessica Owens, Olaf Thieme, Makiko Taguchi, Alison Hodder, Alberto Pantoja, Hugo Wilson, Florence Tartanac, Peter Glasauer, Yvette Fautsch, Catherine LeClerq, Terri Ballard, Kae Mihara, Jogeir Toppe et Sally Berman; UNICEF – Diane Holland, Erin McClean, France Begin, Maaïke Arts, Tin Tin Sint, Yarlini Balarajan, Edith Cheung, Christian Rudert, Dolores Rio, Nita Dalmiya, Arnold Timmer, Roland Kupka, Noel Zagre et Evariste Kouassi-Komlan; PAM – Ramiro Lopes da Silva, Saskia de Pee, Perrine Geniez, Natalie Aldern, Giulia Baldi, Quinn Marshall, Ji Yen Alexandra Tung, Joan Manuel Claros, Ken Davies, Ahnna Gudmunds, Jean-Noel Gentile et Niels Balzer; l'équipe technique de l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) – Astrid Bant.

Enfin, les auteurs tiennent à adresser leurs remerciements aux experts ci-dessous, qui ont révisé l'ébauche des actions et sous-actions comprises dans le CAN: Lynn Brown, Ian Darnton-Hill, Corinna Hawkes, Ana Islas Ramos, Andrew Kennedy, Ellen Muehlhoff et Ramani Wijesinha Bettoni.

Des remerciements sont également adressés aux membres actuels et passés du Secrétariat, notamment Bjorn Ljungqvist, Adriana Zarrelli, Senoe Torgerson, Ana Perez Zaldivar, Chloé Denavit et Christine Wenzel, ainsi qu'aux facilitateurs du REACH qui ont contribué de manière significative à ce compendium.

L'élaboration du CAN a été rendue possible par une contribution généreuse de la part du gouvernement canadien.

LISTE DES SIGLES

ANJE	alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ANR	apport nutritionnel recommandé
CAN	Compendium des actions de nutrition
CCC	communication pour le changement de comportement
CIN2	Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
CSA	Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale
DOTS	traitement de brève durée sous surveillance directe
eLENA	Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles
EVD	maladie à virus Ebola
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAO Term	Portail terminologique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FPN	faible poids de naissance
HACCP	analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise
IHAB	Initiative Hôpital Ami des Bébé
IMC	indice de masse corporelle
MAM	malnutrition aigüe modérée
MNT	maladie non transmissible
NLIS	Système d'information sur le paysage nutritionnel (Nutrition Landscape Information System)
ODD	objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PCIME	prise en charge intégrée des maladies de l'enfant
PLWHIV	personnes vivant avec le VIH/sida
PMN	poudres de micronutriments

PRITI	pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure)
REACH	Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
SMS	Secrétariat du Mouvement SUN
SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Scaling Up Nutrition)
TB	tuberculose
TFPN	très faible poids de naissance
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSCN	Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies
VCT	Vivres contre Travail
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
VMNIS	Système d'informations nutritionnelles sur les vitamines et les minéraux
WHA	Assemblée mondiale de la Santé
WIC	Programme spécial du département de l'Agriculture des États-Unis pour la nutrition de supplément des femmes, nourrissons et enfants

Planification Formulation de politique
dialogue multisectoriel
interconnexion

ALIMENTATION,
AGRICULTURE ET
RÉGIMES ALIMENTAIRES
SAINS



SOINS MATERNELS
ET INFANTILES



SANTÉ



PROTECTION
SOCIALE



Réseau des
Nations Unies



REACH

ACCELERATING THE SCALE-UP OF FOOD AND NUTRITION ACTIONS



COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION

“ Nous vivons une époque extraordinaire pour travailler dans le domaine de la nutrition maternelle et infantile. Nous savons ce qui fonctionne, nous savons comment le mettre en œuvre, et nous savons que le monde entier dispose des ressources nécessaires pour y arriver. Désormais, notre obligation est d'assurer que ces interventions essentielles pour la nutrition soient accessibles à tous les enfants, tous les adolescents et toutes les femmes, en commençant par les plus démunis, les plus exclus, et les plus vulnérables. ”

Victor M. Aguayo, *Directeur associé, Chef de la nutrition;*
Membre du Comité de pilotage du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN, UNICEF

“ Le Compendium des actions de nutrition (CAN) est une excellente ressource pour la sélection d'approches adaptées aux différents contextes dans la lutte contre la malnutrition. Il devrait être utilisé en parallèle d'une analyse de la situation permettant d'identifier les facteurs principaux qui empêchent, directement et indirectement, un apport adéquat en nutriments et une bonne santé, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables sur le plan nutritionnel, et de déterminer quels dispositifs, plateformes et parties prenantes peuvent être mobilisés pour mettre en place des solutions. ”

Martin Bloem, *Conseiller principal en nutrition et Coordonnateur mondial pour le VIH/SIDA;*
Membre du Comité de pilotage du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN;
Membre du Comité exécutif du Mouvement SUN, PAM

“ En cette Décennie d'action pour la nutrition, les interventions pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes et à travers multiples secteurs doivent être renforcées de toute urgence. L'OMS émet des directives fondées sur des données factuelles au sujet des régimes alimentaires sains et des interventions efficaces en matière de nutrition, lesquelles sont toutes rendues disponibles dans la Bibliothèque électronique de données factuelles pour les interventions nutritionnelles de l'OMS ([eLENA](#)). Au travers du CAN, les Nations Unies ont consolidé des orientations provenant de secteurs multiples, dans le but de permettre aux décideurs et aux professionnels de faire des choix éclairés et d'élaborer des actions complètes. ”

Francesco Branca, *Directeur, Nutrition pour la santé et le développement;*
Membre du Comité de pilotage du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN;
Membre du Comité exécutif du Mouvement SUN, OMS

“ L'Accord portant la création du FIDA déclarait que celui-ci devrait s'inspirer de plusieurs priorités y compris l'amélioration du niveau nutritionnel et des conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Près de quarante ans plus tard, alors que la nutrition occupe une place prioritaire dans l'agenda politique, le FIDA passe à la vitesse supérieure pour relier nos impératifs en nutrition à la problématique hommes-femmes et au climat, dans le but de maximiser les synergies et l'impact escompté. ”

Juliane Friedrich, *Spécialiste technique principale, Nutrition;*
Membre du Comité de pilotage du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN, FIDA

“ Le monde entier fait face à une épidémie planétaire d'obésité. Le moment est venu d'examiner sérieusement nos systèmes alimentaires et de les repositionner afin de donner accès à des régimes alimentaires sains qui sont nécessaires à l'obtention de résultats optimaux en nutrition. Le CAN est publié dans un contexte opportun rendu possible par les ODD et par la Décennie d'action pour la nutrition, permettant aux pays de transformer leurs engagements de la CIN2 en actions concrètes. ”

Anna Larrey, *Directrice de la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires;*
Membre du Comité de pilotage du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN, FAO

Contexte

La nutrition a reçu une attention considérable au cours des dernières années, avec l'émergence du Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) en 2010, le lancement en 2012 du défi « Faim Zéro » par le Secrétaire général des Nations Unies, la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)¹ en 2014, et la résolution des Nations Unies en 2016 proclamant 2016–2025 « La Décennie d'action pour la nutrition ». Le Programme à l'horizon 2030 comprend 17 objectifs de développement durable (ODD) qui reconnaissent que des améliorations en nutrition sont au cœur des priorités de l'Objectif 2, et que celles-ci représentent un investissement fondamental à la réussite de tous les ODD.

Ensemble, ces initiatives ont été à l'origine d'un nouvel élan permettant aux pays d'élaborer ou de mettre à jour leurs politiques, stratégies et plans nationaux multisectoriels en matière de nutrition, dans le cadre d'efforts visant à renforcer les actions de nutrition et à lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes. Ceci a par ailleurs conduit les pays à demander la création d'une ressource consolidée sur laquelle les gouvernements nationaux et autres parties prenantes pourraient s'appuyer, dans le but d'établir un dialogue multisectoriel au sujet des politiques, de la planification, de la programmation, de la coordination, du suivi, de l'évaluation et de la mise en œuvre d'actions de nutrition. Le développement du Mouvement SUN et sa prise d'ampleur a généré une demande accrue pour une telle ressource. De par sa nature multisectorielle et sa riche expérience dans la mise en œuvre de toutes les actions du CAN à travers des contextes divers, le système des Nations Unies s'est avéré être bien placé pour répondre à cette demande.

De multiples parties prenantes ont un rôle à jouer dans le soutien apporté aux efforts nationaux en nutrition, y compris la société civile, les entreprises, les bailleurs de fonds, le milieu universitaire et les agences des Nations Unies. De nombreuses parties prenantes ont exprimé le besoin d'un document qui serait à la fois complet et pratique, utile aussi bien aux personnes travaillant sur la nutrition dans les secteurs concernés, qu'à celles dont les connaissances dans le domaine sont limitées.

Objectif

Le CAN a été élaboré pour permettre au lecteur de mieux saisir l'ampleur des actions nécessaires à la lutte contre la malnutrition, ainsi que pour faciliter le dialogue multisectoriel et encourager l'action au niveau des pays, particulièrement en ce qui concerne les politiques et la planification liées à la nutrition. Bien que ce compendium ne prescrive aucun ensemble particulier d'actions de nutrition, il reconnaît qu'il est absolument essentiel de définir des priorités. Il reconnaît par ailleurs que les priorités doivent être définies en fonction du contexte, en s'appuyant sur une analyse rigoureuse de la situation, ainsi que sur les données probantes disponibles et les priorités du pays, en consultation avec un ensemble de parties prenantes.

Le CAN n'a pas pour intention de remplacer toute orientation technique existante. Au contraire, il s'appuie sur les orientations techniques existantes élaborées par la FAO, le PAM, l'OMS et l'UNICEF, et les rassemble en un document unique, avec pour objectif de promouvoir une approche holistique de la nutrition. Une liste de références, comprenant notamment des orientations mises au point par ces agences, est disponible pour tout utilisateur qui souhaiterait y avoir accès.

Public visé

Le CAN est destiné aux autorités nationales et aux partenaires qui les soutiennent et sont engagés dans les processus de gouvernance multisectorielle de la nutrition (par exemple, les acteurs gouvernementaux du Mouvement SUN, les facilitateurs REACH, et les Réseaux SUN).

¹ La première Conférence internationale sur la nutrition, qui s'est tenue en 1992, a culminé avec la Déclaration mondiale sur la nutrition et le Plan d'action, qui appelait les pays à formuler, ou à améliorer, des politiques nationales et plans d'action visant à éliminer la malnutrition et à prévenir les maladies transmissibles et non transmissibles liées au régime alimentaire. De plus amples informations concernant la conférence sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/U9920t/u9920t0b.htm>.

Utilisation du CAN

Le CAN est une ressource visant à promouvoir le dialogue participatif multisectoriel au niveau des pays, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de politiques liées à la nutrition (telles que, par exemple, les politiques nationales de nutrition et les politiques de nutrition associées) ainsi que leur planification. Ceci comprend l'élaboration et la mise à jour des plans nationaux multisectoriels de nutrition et des cadres de résultats, l'intégration de la nutrition dans les plans sectoriels ainsi que les discussions au sujet de la mise à l'échelle. Ce compendium est également utile au dialogue et à la planification multisectoriels décentralisés. Pour ce faire, le CAN propose une liste d'actions de nutrition potentielles pouvant être utilisées par les pays, pour servir de référence lorsque ces derniers choisissent les éléments à inclure dans leurs politiques et plans de nutrition, en fonction du contexte national. Les utilisateurs peuvent se référer au CAN pour encourager les acteurs nationaux à prendre conscience du large éventail d'actions de nutrition possibles, et des liens entre ces actions.

De par leur format concis et facile d'utilisation, les matrices d'actions présentées dans le CAN peuvent s'avérer particulièrement utiles pour l'animation de ces échanges. Elles servent d'outil aux facilitateurs des processus de gouvernance de la nutrition – qui, dans certains cas, ne disposent pas de connaissances techniques en la matière – en mettant à leur disposition des données pratiques permettant de poser des questions approfondies, l'objectif étant que les discussions qui en résultent soient exhaustives et équilibrées entre différents secteurs.

En plus de servir de ressource pour l'élaboration et la planification de politiques liées à la nutrition, le CAN peut également être utilisé pour faciliter la mise au point de cartographies et de plateformes d'information en matière de nutrition. Si la classification des sous-actions en trois catégories de données probantes sert à clarifier le fondement des faits avérés, celle-ci a également contribué à identifier des écarts qui pourront faire l'objet de recherches supplémentaires. En effet, lorsque les données probantes disponibles sont limitées, cela crée des opportunités de plaider pour la production de davantage d'informations, ce qui, dans le cadre des efforts visant à renforcer la gouvernance de la nutrition sur la base de données factuelles, a des répercussions sur les programmes de recherche en nutrition.

Méthodologie

L'élaboration du CAN a été menée par le Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN/REACH, en consultation avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS dans le cadre d'un processus participatif. Ce processus a compris des discussions inter-agences et des échanges bilatéraux avec un ensemble de collègues, notamment des experts en nutrition et autres domaines techniques associés (tels que la pêche, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les dispositifs de protection sociale et la problématique hommes-femmes). Les données provenant de ces agences des Nations Unies ont permis d'identifier une liste d'actions et de sous-actions de nutrition.

Le Secrétariat a collaboré avec des experts sélectionnés afin de valider et d'améliorer les actions et la base de données probantes associée. Ces experts ont une connaissance approfondie et une expertise spécialisée en nutrition sous ses différents aspects, dont la santé, les soins maternels et infantiles, l'alimentation et l'agriculture, la protection sociale, le commerce, l'éducation nutritionnelle, le marketing social et la communication pour le changement de comportement. Seules les actions ou sous-actions visant un objectif clair en matière de nutrition, et dépourvues de conséquences potentiellement néfastes² sur l'état nutritionnel ou le bien-être des individus, ont été incluses dans le CAN.

Les ébauches préliminaires du CAN ont par ailleurs été communiquées au Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) afin de faciliter toute future collaboration ainsi qu'un alignement avec les autres initiatives mondiales sur ces thématiques.

Les sous-actions ont été classées selon trois catégories de données probantes, comme indiqué ci-dessous. Lorsque plusieurs types de données existent pour une sous-action donnée, le plus haut niveau de classification a été indiqué dans la colonne « Données probantes ». Cependant, dans le cas des sous-actions auxquelles sont associés plusieurs niveaux de données probantes en fonction du groupe cible, un minimum de deux catégories de données probantes a été indiqué. De la même façon, plusieurs catégories de données probantes apparaissent pour les sous-actions dites « consolidées » (pour lesquelles le niveau de données probantes varie en fonction des différents éléments qu'elles comprennent). Le cas échéant, les utilisateurs sont dirigés vers les domaines thématiques associés, où davantage de détails sont disponibles.

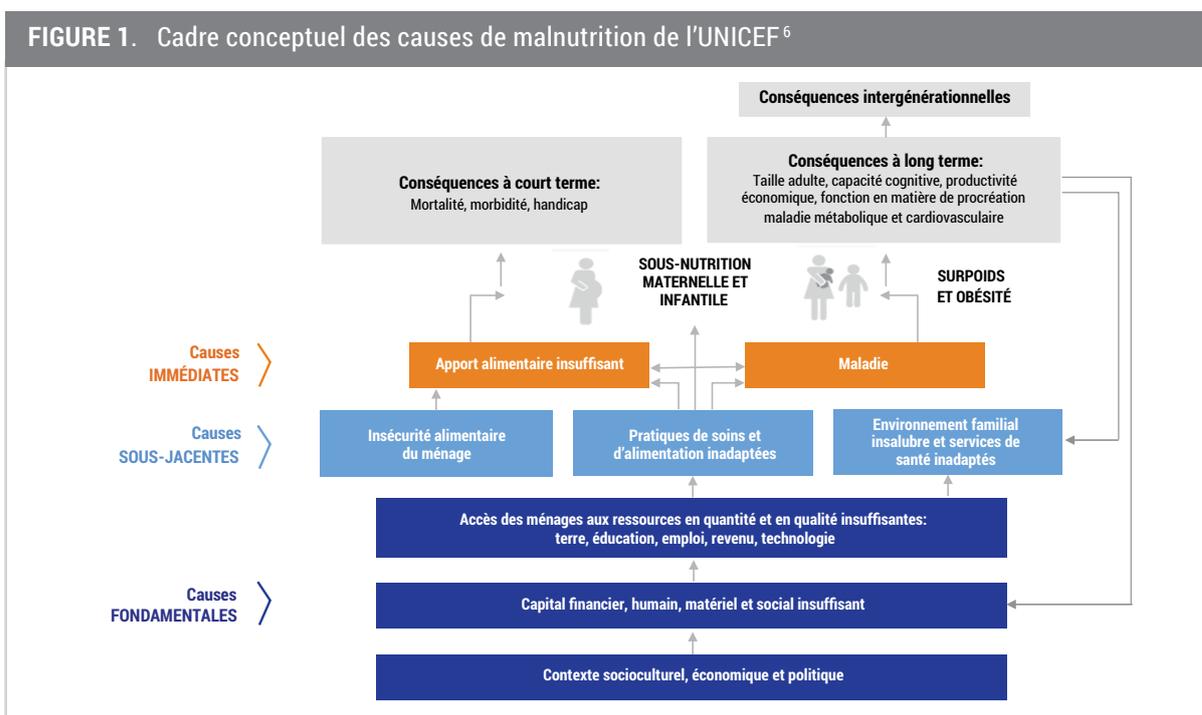
² Les conflits d'intérêts (notamment dans le cas d'études menées par des industries intéressées), la qualité des recherches et autres facteurs associés ont été pris en compte lorsqu'il a été déterminé si les actions ou sous-actions avaient des conséquences néfastes.

- **Il existe des données probantes synthétisées:** ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études.
- **Il existe des études primaires publiées:** il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine.
- **Il existe des études fondées sur la pratique:** il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches.

Le CAN offre un « guichet unique » pour les actions de nutrition multisectorielles, et propose notamment un éclairage sur les liens entre ces actions avec pour objectif de renforcer la gouvernance de la nutrition.³ Ce document est la première version du CAN⁴ présentée dans tous les secteurs; il comprend des actions de nutrition mises au point pour répondre aux causes immédiates, sous-jacentes et fondamentales de la malnutrition. Toutes les « actions de nutrition essentielles » recommandées par l'OMS⁵ sont également incluses; et toutes les actions présentées dans ce compendium sont alignées sur le Cadre d'action de la CIN2. Des futures versions du CAN sont envisagées pour tenir compte des leçons tirées des éditions précédentes ainsi que de l'évolution du discours en matière de nutrition et de la base de données probantes.

Structure du CAN

La structure du CAN s'inspire en grande partie du cadre conceptuel de l'UNICEF pour la malnutrition (cf. Figure 1), qui identifie l'insécurité alimentaire des ménages, l'inadéquation des soins aux mères et aux enfants, des conditions sanitaires défavorables (liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène), ainsi que des services de santé inadaptés – et bien souvent inaccessibles – comme facteurs sous-jacents déterminants de la malnutrition. Le cadre de l'UNICEF prend également en considération les facteurs humains, économiques, politiques et environnementaux en tant que causes fondamentales de la malnutrition.



3 Le Manuel des facilitateurs pays du REACH met en exergue des conseils sur comment établir un dialogue multisectoriel sur la nutrition (Réseau des Nations Unies pour le Secrétariat du Réseau du Mouvement SUN/REACH, 2013) *Manuel des facilitateurs pays*, deuxième édition, Rome. Disponible à l'adresse: <http://www.reachpartnership.org/documents/312104/134a8dda-8243-438e-a12b-c9f218a05748>.

4 Il convient également de noter qu'à l'heure actuelle, l'OMS n'a pas émis de directives officielles sur toutes les sous-actions de nutrition présentées dans le CAN. Bien que certaines sous-actions soient susceptibles d'avoir un effet positif sur les résultats en matière de nutrition, des recherches supplémentaires sont en cours ou s'avèrent nécessaires pour permettre à l'OMS d'émettre des directives. Les sous-actions associées à des directives de l'OMS ont été indiquées dans le but d'aligner le CAN sur les orientations dominantes.

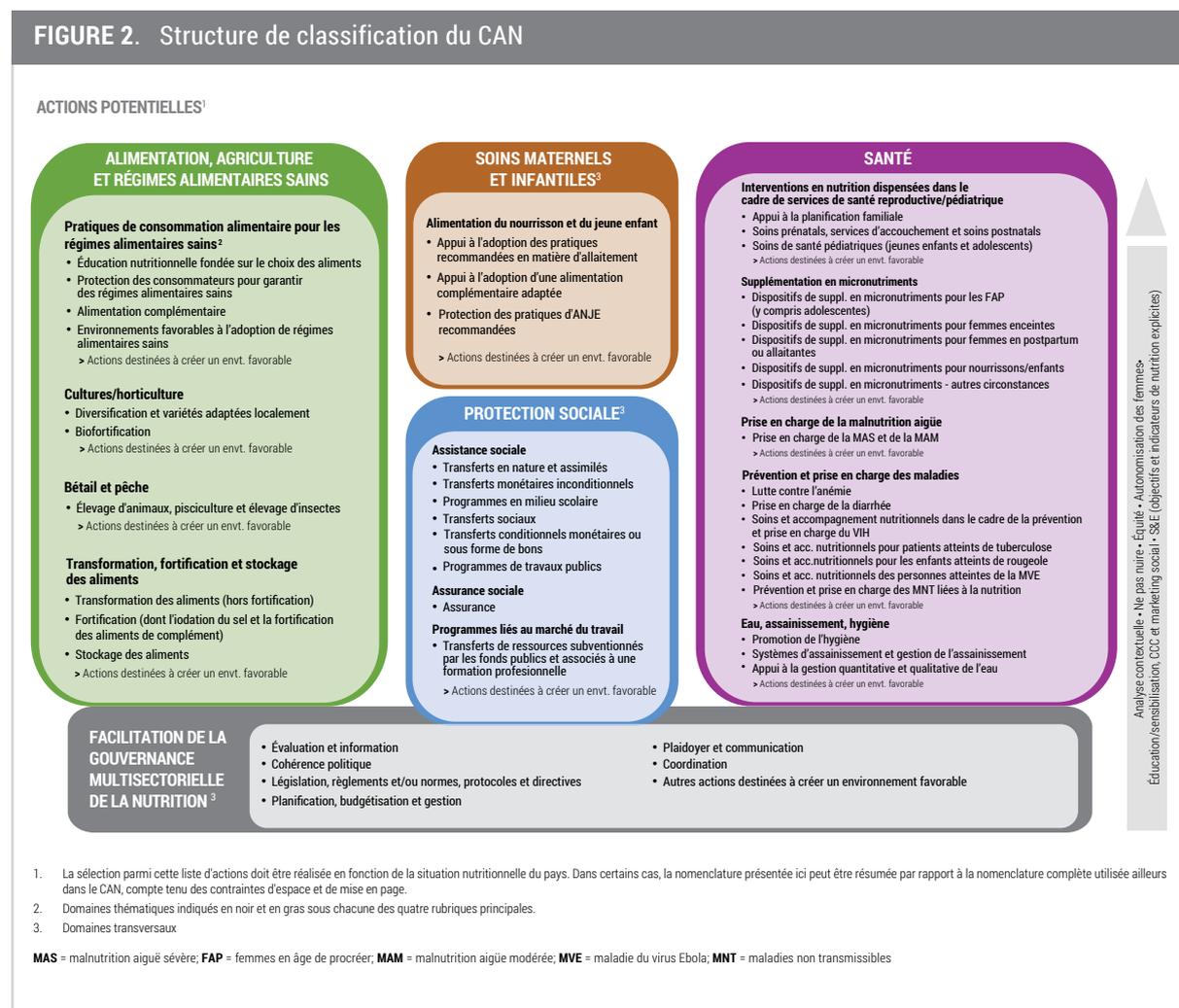
5 WHO. 2013. *Essential nutrition actions: Improving maternal, newborn, infant and young child health and nutrition*. Geneva. Disponible à l'adresse: http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/essential_nutrition_actions/en.

6 UNICEF. 2013. *Improving child nutrition: The achievable imperative for global progress*. New York.

Les brèves descriptions des causes de la malnutrition qui ont servi de ressource pour l'identification des niveaux de causalité associés à chaque sous-action décrite dans le CAN sont les suivantes:

- **Les causes immédiates** sont liées à un apport alimentaire inadéquat et à l'exposition à une maladie.
- **Les causes sous-jacentes** sont liées aux niveaux des ménages et de la communauté, qui peuvent être influencés par des questions relatives, par exemple, aux pratiques agricoles et au climat, à l'absence de disponibilité et d'accès à une eau saine, à des services d'assainissement et de santé, à l'éducation des filles, ainsi qu'à d'autres aspects de la problématique hommes-femmes.
- **Les causes fondamentales** comprennent les structures et les processus sociétaux qui entravent l'accès des populations vulnérables aux ressources essentielles. Elles découlent en général de facteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux, tels que la gouvernance, le commerce, les questions liées à l'environnement et à la problématique hommes-femmes, et la pauvreté.

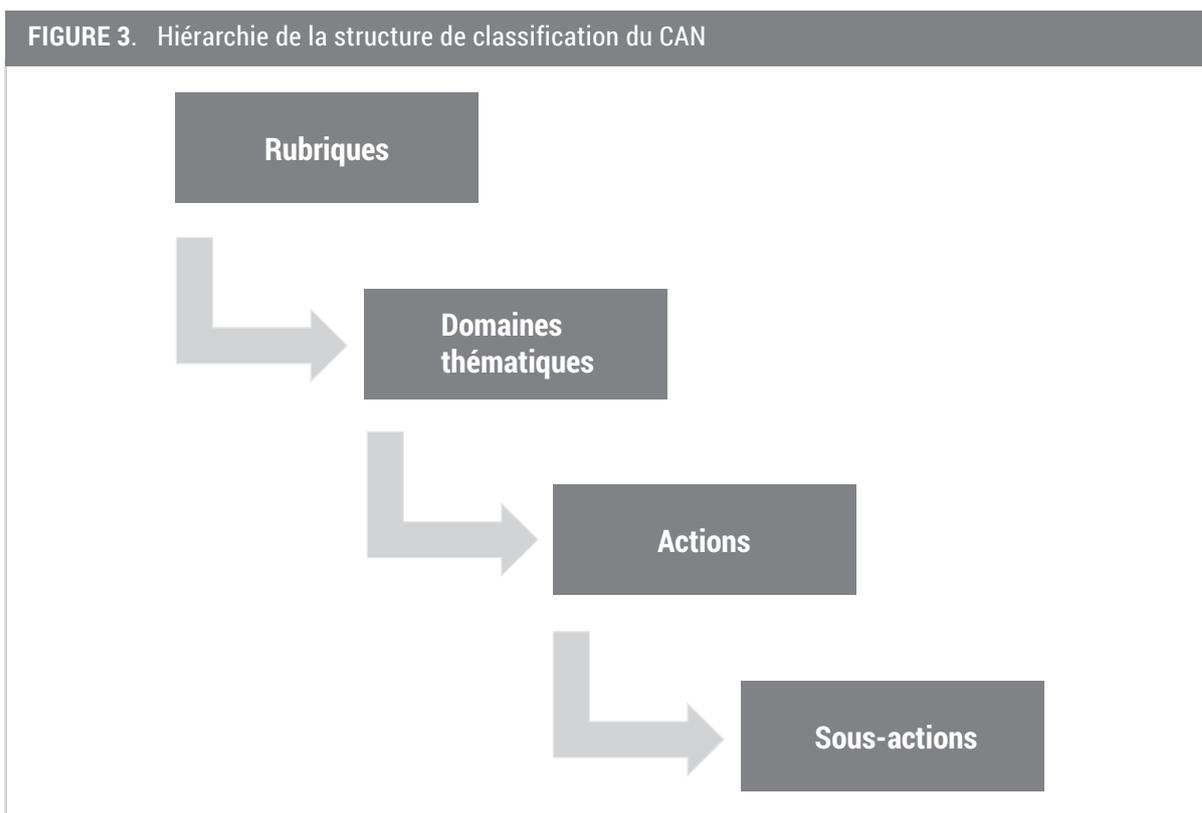
Le cadre de l'UNICEF illustre non seulement la forte corrélation qui existe entre ces causes, il identifie également les différents niveaux par le biais desquels elles exercent une influence sur l'état nutritionnel des individus.⁷ Le large éventail de facteurs contributifs (tels que par exemple la santé, l'alimentation, ou encore les facteurs économiques) justifie la nécessité d'adopter une approche multisectorielle de la nutrition et d'intervenir à tous les niveaux de causalité. Ce cadre étant largement accepté par les membres de la communauté internationale de nutrition, y compris les agences des Nations Unies qui constituent le Réseau mondial des Nations Unies pour le Mouvement SUN, il a servi de point de départ pour l'élaboration de la structure de classification du CAN.



7 UNICEF. 2013. *Improving child nutrition: The achievable imperative for global progress*. New York.

Les interventions ont été regroupées au sein des quatre rubriques principales du CAN répertoriées ci-dessous, dans le but d'opérationnaliser le cadre de l'UNICEF: « Alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains », « Soins maternels et infantiles », « Santé » et « Protection sociale » (cf. Figure 2). Des domaines thématiques ont ensuite été identifiés dans chaque rubrique, chacun comprenant des actions et des sous-actions (cf. Figure 3). Ce choix de classification reflète l'adoption d'une approche multisectorielle pour lutter contre la malnutrition, et met l'accent sur le retard de croissance. Cette approche s'aligne sur celle du Mouvement SUN, qui reconnaît la nécessité de traiter la malnutrition sous toutes ses formes, et de se concentrer sur les efforts visant à lutter contre le retard de croissance, comme le réaffirme la nouvelle Stratégie et feuille de route du Mouvement SUN:

« Bien que le Mouvement SUN reste principalement focalisé sur la réduction du retard de croissance, de nombreux gouvernements adaptent leurs plans nationaux pour faire face aux multiples fardeaux de la malnutrition, notamment l'émaciation, les carences en micronutriments, l'anémie, le surpoids et l'obésité. »⁸



Les actions et sous-actions traitant de la sécurité alimentaire des ménages sont présentées dans la rubrique « Alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains », en reconnaissant que « la sécurité alimentaire des ménages est le résultat de processus techniques et sociaux inhérents à la société, mais que celle-ci dépend finalement de la disponibilité, l'accessibilité, et l'utilisation des ressources ».⁹ Les actions et sous-actions qui sont principalement proposées par le biais de services de santé, tels que les services de santé reproductive et de santé pédiatrique, les services pour la prévention et la prise en charge des maladies (par exemple, la supplémentation en micronutriments), ainsi que les services par le biais desquels un environnement sain est promu (par exemple, l'eau, l'assainissement et l'hygiène), sont classées dans la rubrique « Santé ». La prise en charge de la malnutrition aiguë est également incluse dans cette même rubrique, car elle vise à réhabiliter l'état nutritionnel, quels que soient les mécanismes employés pour la mise en œuvre de l'action. La rubrique « Protection sociale » comprend un ensemble d'actions et sous-actions en lien avec la nutrition ayant pour objectif de protéger les besoins fondamentaux des individus (tels que, par exemple, l'alimentation et la santé).

⁸ Mouvement SUN. 2016. *Stratégie et feuille de route du Mouvement SUN (2016–2020)*. Disponible à l'adresse: <http://scalingupnutrition.org/fr/a-propos/strategie-et-feuille-de-route-du-mouvement-sun/>.

⁹ Jonsson U. *Ethics and child nutrition*. Informations récupérées le 23 septembre 2016 depuis l'adresse: <http://archive.unu.edu/unupress/food/8F164e/8F164E03.htm>.

Le CAN comprend également des actions et des sous-actions qui traitent des pratiques de soins telles que l'allaitement maternel et l'alimentation complémentaire, les soins aux enfants, l'hygiène alimentaire et personnelle, les pratiques de recours aux soins de santé (par exemple l'utilisation des services de santé) et les pratiques saines liées à l'eau et à l'assainissement. Certaines de ces pratiques de soins sont présentées dans d'autres rubriques du CAN afin de limiter les sous-actions redondantes.¹⁰ Bien que l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) soit présentée dans les rubriques du CAN « Alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains », « Santé » et « Protection sociale », celle-ci fait aussi l'objet d'un domaine thématique à part entière compris dans la rubrique « Soins maternels et infantiles » dans le but d'insister sur l'importance critique de ces actions et sous-actions.

Les actions d'allaitement maternel réalisées par le biais de services de santé sont principalement répertoriées dans la rubrique « Santé », tandis que le soutien à l'allaitement maternel dispensé au niveau communautaire est présenté dans le domaine thématique « ANJE » de la rubrique « Soins » afin de limiter les répétitions. Il existe des exceptions à cette approche: l'Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB) est répertoriée à la fois dans le domaine thématique de l'ANJE de la rubrique « Soins » et dans celui des interventions en nutrition dispensées dans le cadre de services de santé reproductive et pédiatrique de la rubrique « Santé ». Cette décision se justifie par le fait qu'il n'existe en général pas de distinction claire entre les interventions liées à la santé dispensées par le biais de services de santé, et celles dispensées par le biais des communautés (dispensées, par exemple, par des professionnels de santé travaillant à l'échelle d'une communauté, par des postes de santé ou des services de proximité). De même, l'hygiène alimentaire – notamment les aspects relatifs aux infrastructures et aux pratiques associées – est présentée dans la rubrique « Alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains » ainsi que dans le domaine thématique « Eau, assainissement et hygiène pour une nutrition adéquate » de la rubrique « Santé ».

Cette structure de classification tient compte du fait que les soins et la protection sociale sont des domaines fortement imbriqués. Elle prend également en considération la grande diversité des secteurs, parties prenantes et plates-formes de prestation impliqués, tout en mettant l'accent sur la mise en œuvre des actions. La classification reflète par ailleurs le fait que les spécialistes et les praticiens travaillant dans ces domaines ont en général des expertises connexes (par exemple, les professionnels et praticiens de la santé, les ingénieurs, les agronomes). Par conséquent, les actions et sous-actions relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène sont regroupées dans un seul domaine thématique; celles-ci étant en général mises en œuvre par des ingénieurs hydrauliciens et des spécialistes de l'assainissement (bien que d'autres secteurs aient également un rôle important à y jouer).¹¹ Ce système de classification réduit par ailleurs les redondances au sein du compendium.

Chaque rubrique comprend une introduction qui met en lumière son importance et ses objectifs dans un contexte d'appui à une nutrition adéquate. Les matrices qui suivent répertorient les actions et sous-actions de nutrition possibles en fonction du domaine thématique, en distinguant celles qui contribuent à un environnement favorable à une nutrition adéquate.¹² Les catégories de données probantes associées aux sous-actions sont par ailleurs renseignées dans chaque matrice (à l'exception des sous-actions présentées dans les rubriques « Environnement favorable »). Une bibliographie complémentaire est également proposée, où l'utilisateur pourra retrouver les références à l'origine de la classification des données probantes indiquées pour chaque sous-action.

Les annexes 1 à 4 décrivent par ailleurs des listes récapitulatives des actions et sous-actions classées par domaine thématique pour les quatre rubriques principales du CAN. L'annexe 5 décrit les actions et sous-actions en matière de gouvernance multisectorielle de la nutrition, reconnaissant la nature englobante de ce travail ainsi que son importance majeure.^{13,14} Les actions et sous-actions comprises dans l'annexe 5 contribuent à rassembler les parties prenantes des différents secteurs et à coordonner les actions et sous-actions promues dans les principales rubriques du CAN, l'objectif étant de favoriser une approche cohérente et multidimensionnelle de la nutrition et de ses synergies. Ces actions et sous-actions comprennent aussi des éléments de soutien analytique et de facilitation pour les processus de gouvernance multisectorielle qui doivent être entrepris au niveau national et sous-national.

D'autres documents directifs faciles d'accès seront également élaborés afin de contribuer à la diffusion de ce compendium.

10 Par exemple, la sous-action « Promotion du recours aux services de santé pour les maladies liées à la nutrition par l'intermédiaire desquels des interventions de nutrition sont proposées » a pour objectif de soutenir les pratiques de recours aux soins de santé recherchées (une pratique de soins). Cette sous-action a été incluse dans la rubrique « Santé » du CAN, avec d'autres services de santé liés à la nutrition pour la prévention et la prise en charge des maladies.

11 Cairncross, S., Bartram, J., Cumming, O. & Brocklehurst, C. 2010. Hygiene, sanitation, and water: What needs to be done? *PLoS Med*, Volume 7(11):e1000365.

12 Ces sous-actions reflètent des facteurs qui contribuent à créer un environnement favorable à la nutrition, tels que la cohérence des politiques, la législation, les règlements, les normes, les mécanismes commerciaux, les assurances, le marketing social et la communication pour le changement de comportement. L'absence de ces facteurs peut contribuer à créer un environnement invalidant. Les facteurs répertoriés dans cette rubrique sont justifiés par des données probantes de niveaux variables; les références applicables ont été citées lorsqu'elles étaient disponibles. Il convient toutefois de noter que la classification d'une sous-action donnée dans cette rubrique ne reflète aucunement l'idée que ce facteur a peu d'importance au regard de la nutrition.

13 Nisbett, N., Gillespie, S., Haddad, L. & Harris, J. 2014. Why worry about the politics of childhood undernutrition? *World Development*, Volume 64:420-433.

14 Gillespie, S., Haddad, L., Mannar, V., Menon, P., Nisbett, N. & the Maternal and Child Nutrition Study Group. 2013. The politics of reducing malnutrition: Building commitment and accelerating progress. *Lancet*, Volume 382(9891):552-569.

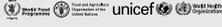


Réseau des Nations Unies

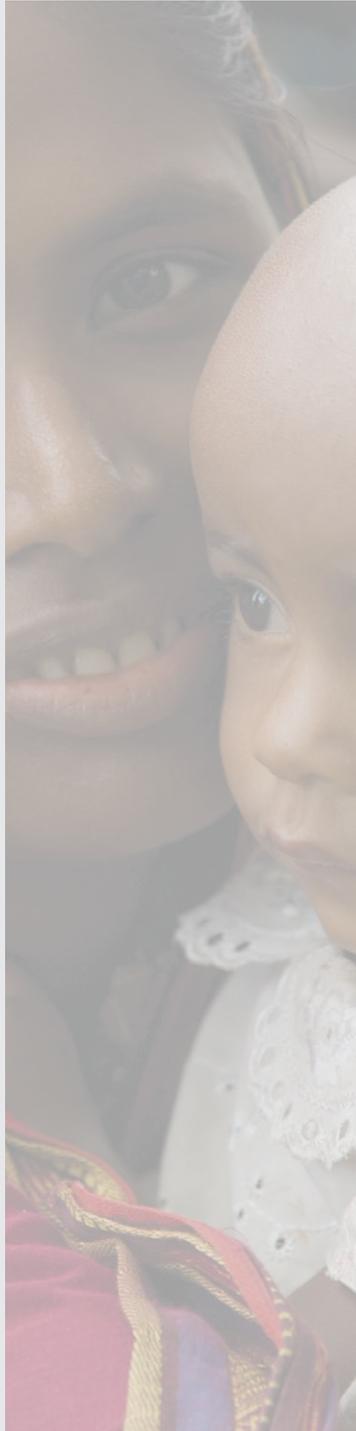


REACH

ACCELERATING THE SCALE-UP OF FOOD AND NUTRITION ACTIONS



ANNEXES



COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION



REACH

ACCELERATING THE SCALE-UP OF FOOD AND NUTRITION ACTIONS



Le **Compendium des actions de nutrition (CAN)** est une ressource de facilitation élaborée par le REACH dans le cadre du Réseau des Nations Unies pour le Mouvement SUN, à l'intention des autorités nationales et de leurs partenaires (notamment les acteurs gouvernementaux du Mouvement SUN, les facilitateurs du REACH et les Réseaux SUN) dans le but de promouvoir un dialogue multisectoriel au niveau des pays, particulièrement pour l'élaboration et la planification de politiques liées à la nutrition. Il présente un éventail large d'actions possibles pour combattre la malnutrition, avec des sous-actions classées selon trois catégories distinctes de données probantes, comme indiqué dans ces annexes. Les facteurs contribuant à créer un environnement favorable à la nutrition sont également décrits dans les annexes, pour chaque domaine thématique.

Bien que le CAN ne prescrive aucun ensemble spécifique d'actions de nutrition, il reconnaît qu'il est absolument critique de définir des priorités. Il reconnaît par ailleurs que les priorités doivent être définies en fonction du contexte, en s'appuyant sur une analyse rigoureuse de la situation, sur les données probantes disponibles et sur les priorités du pays, en consultation avec un ensemble de parties prenantes. De plus amples informations sur les actions et sous-actions répertoriées dans les annexes, ainsi que sur le processus d'élaboration du CAN et sur la manière d'utiliser cet outil, sont disponibles dans l'introduction de la rubrique « Présentation ».

ANNEXES

ANNEXE 1	17
Alimentation, agriculture et régimes alimentaires sains: liste récapitulative des actions et sous-actions	
ANNEXE 2	25
Soins maternels et infantiles: liste récapitulative des actions et sous-actions	
ANNEXE 3	27
Santé: liste récapitulative des actions et sous-actions	
ANNEXE 4	38
Protection sociale: liste récapitulative des actions et sous-actions	
ANNEXE 5	41
Gouvernance multisectorielle de la nutrition: liste récapitulative des actions et sous-actions	

ANNEXE 1

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET RÉGIMES ALIMENTAIRES SAINS: LISTE RÉCAPITULATIVE DES ACTIONS ET SOUS-ACTIONS



Bétail et pêche

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Élevage d'animaux, pisciculture et élevage d'insectes	1a. Élevage extensif d'animaux pour la production d'aliments d'origine animale en soutien aux régimes alimentaires sains	Études primaires
	1b. Élevage d'animaux sur la ferme familiale pour la production d'aliments d'origine animale en soutien aux régimes alimentaires sains	Données probantes synthétisées
	1c. Aquaculture et pêche de capture pour la production d'aliments d'origine animale en soutien aux régimes alimentaires sains	Données probantes synthétisées
	1d. Élevage d'insectes pour la production d'aliments d'origine animale en soutien aux régimes alimentaires sains	Études fondées sur la pratique
	1e. Transformation, manutention et accès au marché en soutien à une consommation saine d'aliments d'origine animale pour la diversité alimentaire	Études primaires



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Données sur la composition des aliments pour les aliments d'origine animale disponibles localement
	1b. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1c. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1d. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Cohérence des politiques entre les différents domaines associés à « Bétail et pêche », tels que définis par les politiques et/ou stratégies en matière d'agriculture, de gestion des ressources naturelles, de commerce, de santé, d'équité sociale, de nutrition et de sécurité alimentaire

(Suite de « Environnement favorable »...)

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.

Actions	Sous-actions
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Régime foncier et/ou droits fonciers, conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, en soutien aux régimes alimentaires sains
	3b. Législation et règlements relatifs à l'élevage et au fourrage d'animaux, à la pêche et à la pisciculture, tenant compte des considérations liées à la nutrition et à la sécurité sanitaire et l'hygiène des aliments
	3c. Législation et règlements sur la consommation de viande sauvage
	3d. Système de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, portant notamment sur la législation et les règlements, les systèmes d'inspection et le développement des capacités pour les producteurs, transformateurs, et détaillants du secteur alimentaire
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien aux régimes alimentaires sains
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans la planification et la mise en œuvre des domaines associés que sont l'agriculture, les ressources animales, le commerce et la santé, ainsi que la protection sociale
6. Commerce	6a. Mise à profit des outils analytiques, des efforts de développement des capacités et des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition puissent être abordées dans les forums commerciaux internationaux et nationaux
	6b. Création de liens entre les marchés pour contribuer à faciliter et/ou promouvoir la consommation d'aliments d'origine animale en soutien aux régimes alimentaires sains
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, communication pour le changement de comportement (CCC) et marketing social	7a. Promotion de la consommation de viande sauvage pour appuyer les régimes alimentaires sains, conformément à la législation et aux règlements nationaux et aux mesures de sécurité sanitaire des aliments
	7b. Éducation nutritionnelle pour encourager la diversité alimentaire, et éducation à l'hygiène alimentaire pour protéger la nutrition
	7c. Éducation en matière d'hygiène de base destinée aux agents de vulgarisation agricole, aux éleveurs de bétail et aux pêcheurs, en mettant l'accent sur l'hygiène après tout contact avec des animaux, des carcasses ou de la viande, des excréments d'animaux, etc., et sur les liens avec la nutrition
8. Infrastructures et technologies	8a. Infrastructures liées à l'hygiène et la sécurité des aliments, technologies, et assurance qualité (Analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise, HACCP) pour la protection de la nutrition
9. Coordination	9a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives au domaine thématique « Bétail et pêche » puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
10. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	10a. Services de santé animale en soutien à la production d'aliments d'origine animale sûrs pour la consommation humaine
	10b. Soutien aux intrants liés à la production animale
	10c. Mise à disposition de crédits et/ou microcrédits et services de microfinance au profit des éleveurs de bétail, pasteurs, agropasteurs, pêcheurs et éleveurs d'insectes, ciblant les hommes comme les femmes, afin de contribuer à améliorer la disponibilité des aliments sains
	10d. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition



Cultures/horticulture

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Diversification et variétés adaptées localement	1a. Promotion de la mise en place de jardins potagers produisant fruits et légumes pour les régimes alimentaires sains	Données probantes synthétisées
	1b. Intensification durable de la production agricole de base pour la diversification alimentaire	Études fondées sur la pratique
	1c. Biodiversité et cultures sous-utilisées	Études primaires
	1d. Intrants et irrigation pour jardins potagers produisant fruits et légumes ainsi que pour les cultures	Études primaires
2. Biofortification	2a. Introduction de variétés biofortifiées en soutien aux régimes alimentaires sains	Données probantes synthétisées
	2b. Campagnes de marketing social portant sur les aliments biofortifiés en soutien aux régimes alimentaires sains	Études fondées sur la pratique



Enabling Environment

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Données sur la composition des aliments pour les aliments d'origine végétale disponibles localement
	1b. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1c. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1d. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Cohérence des politiques entre les différents domaines associés au domaine thématique « Cultures/horticulture », tels que définis par les politiques et/ou stratégies en matière d'agriculture, de gestion des ressources naturelles, de commerce, de santé, d'équité sociale, de nutrition et de sécurité alimentaire
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Régime foncier et/ou droits fonciers, conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, en soutien aux régimes alimentaires sains
	3b. Législation et règlements prévoyant des normes harmonisées pour les cultures et produits alimentaires biofortifiés, en soutien aux régimes alimentaires sains
	3c. Système de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, portant notamment sur la législation et les règlements, les systèmes d'inspection et le développement des capacités pour les producteurs, transformateurs, et détaillants du secteur alimentaire
	3d. Prise en compte de la nutrition dans la législation et les règlements relatifs à la sélection végétale

(Suite de « Environnement favorable »...)

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.

(... Suite de « Environnement favorable »)

Actions	Sous-actions
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien aux régimes alimentaires sains
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines associés que sont l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, le commerce, la santé et l'éducation, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la protection sociale
6. Commerce	<p>6a. Mise à profit des outils analytiques, des efforts de développement des capacités et des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition puissent être abordées dans les forums commerciaux internationaux et nationaux</p> <p>6b. Création de liens entre les marchés pour contribuer à faciliter et/ou promouvoir la consommation de fruits, légumes, légumineuses et autres aliments végétaux nutritifs, en soutien aux régimes alimentaires sains</p>
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, CCC et marketing social	7a. Éducation nutritionnelle pour encourager la diversité alimentaire, et éducation à l'hygiène alimentaire pour protéger la nutrition
8. Infrastructures et technologies	8a. Infrastructures liées à l'hygiène et la sécurité des aliments, technologies, et assurance qualité (Analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise, HACCP) pour la protection de la nutrition
9. Coordination	9a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives au domaine thématique « Cultures/horticulture » puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
10. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	<p>10a. Mise à disposition de crédits et/ou microcrédits et services de microfinance au profit des agriculteurs, ciblant les hommes comme les femmes, afin de contribuer à améliorer la disponibilité des aliments sains</p> <p>10b. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition</p>



Transformation, enrichissement et stockage des aliments

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Transformation des aliments (hors enrichissement)	1a. Maltage, séchage, conservation à la saumure ou au vinaigre et salage au niveau du ménage	Études primaires
	1b. Reformulation des aliments et/ou boissons pour des régimes alimentaires plus sains	Données probantes synthétisées
	1c. Autres transformations alimentaires pour une meilleure nutrition	Études primaires
	1d. Formation et sensibilisation au maltage, séchage, conservation à la saumure ou au vinaigre et salage au niveau du ménage	Études primaires
2. Enrichissement (y compris l'iodation du sel et l'enrichissement des aliments de complément)	2a. Enrichissement de masse en soutien à une nutrition adéquate, particulièrement pour un apport adéquat en micronutriments	Données probantes synthétisées (pour l'iodation du sel et l'enrichissement des farines) Études primaires (pour l'enrichissement des huiles, du riz et du sucre)
	2b. Enrichissement au niveau communautaire en soutien à une nutrition adéquate	Études fondées sur la pratique
	2c. Enrichissement à domicile pour les enfants	Données probantes synthétisées
	2d. Production d'aliments de complément enrichis pour combler les carences nutritionnelles documentées chez les enfants de 6 à 23 mois	Données probantes synthétisées
3. Stockage des aliments	3a. Appui au stockage des aliments au domicile ou en silos pour augmenter la stabilité alimentaire en soutien aux régimes alimentaires sains	Études primaires



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Données sur la composition des aliments pour les aliments transformés disponibles localement
	1b. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1c. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1d. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique

(Suite de « Environnement favorable »...)

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.

Actions	Sous-actions
2. Cohérence des politiques	2a. L'enrichissement des aliments et autres méthodes de transformation et stockage des aliments visant à améliorer la nutrition sont inclus dans les politiques de nutrition et de sécurité alimentaire, et mis en lien avec les politiques agricoles, industrielles et commerciales
	2b. Les aliments de complément enrichis nécessaires pour combler les carences nutritionnelles documentées sont intégrés dans des politiques et/ou stratégies nationales en matière de nutrition, les politiques/stratégies sectorielles et toute politique et/ou stratégie transversale relative à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) dans le but de garantir une alimentation complémentaire optimale
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Législation et règlements relatifs à l'étiquetage alimentaire des aliments transformés conformément aux directives et normes du Codex Alimentarius, selon les cas, afin de protéger les régimes alimentaires sains
	3b. Législation et règlements relatifs à la publicité commerciale et à la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées afin de protéger les régimes alimentaires sains
	3c. Système de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, portant notamment sur la législation et les règlements, les systèmes d'inspection et le développement des capacités pour les producteurs, transformateurs, et détaillants du secteur alimentaire
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien aux régimes alimentaires sains
5. Commerce	5a. Mise à profit des outils analytiques, des efforts de développement des capacités et des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition puissent être abordées dans les forums commerciaux internationaux et nationaux
	5b. Création de liens entre les marchés pour faciliter et/ou promouvoir des modes de consommation sains d'aliments transformés, y compris d'aliments enrichis, en soutien aux régimes alimentaires sains
6. Planification, budgétisation et gestion	6a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines associés que sont l'agriculture, l'industrie, le commerce, la santé, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la protection sociale
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, CCC et marketing social	7a. Campagnes de marketing social et/ou éducation nutritionnelle pour la promotion des régimes alimentaires sains
8. Infrastructures et technologies	8a. Appui au stockage des aliments à grande échelle pour augmenter la stabilité alimentaire en soutien aux régimes alimentaires sains
	8b. Infrastructures liées à l'hygiène et la sécurité des aliments, technologies, et assurance qualité (Analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise, HACCP) pour la protection de la nutrition
9. Coordination	9a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives au domaine thématique « Transformation, enrichissement et stockage des aliments » puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
10. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	10a. Mise à disposition de crédits et/ou microcrédits et services de microfinance au profit des agriculteurs, éleveurs de bétail, transformateurs des secteurs agroalimentaire et alimentaire, ciblant les hommes comme les femmes, pour contribuer à rendre les aliments sains disponibles, notamment les aliments enrichis
	10b. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition



Pratiques de consommation alimentaire pour les régimes alimentaires sains

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Éducation nutritionnelle fondée sur le choix des aliments	1a. Éducation nutritionnelle, formation professionnelle, séances de cuisine participative, sensibilisation et/ou conseil à l'intention des mères et autres personnes prenant soin des enfants	Données probantes synthétisées
	1b. Éducation nutritionnelle en milieu scolaire	Données probantes synthétisées
	1c. Aliments provenant d'un potager scolaire et éducation nutritionnelle	Études primaires
2. Protection des consommateurs pour garantir des régimes alimentaires sains	2a. Protection contre le marketing relatif à des aliments et boissons néfastes pour la santé	Données probantes synthétisées
	2b. Protection contre les allégations de santé et de nutrition trompeuses	Études fondées sur la pratique
	2c. Étiquetage nutritionnel, y compris au recto de l'emballage, sur les aliments et boissons préemballés	Données probantes synthétisées
	2d. Contrôle de la taille des portions	Données probantes synthétisées
	2e. Mesures relatives à la sécurité sanitaire des aliments	Données probantes synthétisées et études fondées sur la pratique
3. Alimentation complémentaire	3a. Promotion de la diversification alimentaire dans le cadre d'une alimentation complémentaire optimale	Données probantes synthétisées
	3b. Promotion d'aliments enrichis pour l'alimentation complémentaire, lorsque cela paraît adapté	Données probantes synthétisées
	3c. Campagnes publiques d'information pour les pratiques d'alimentation complémentaire optimales	Études primaires
4. Création d'environnements propices à la promotion des régimes alimentaires sains dans différents contextes	4a. Promotion des régimes alimentaires sains et d'une nutrition adéquate dans les programmes scolaires	Données probantes synthétisées
	4b. Programmes sur les lieux de travail pour la promotion des régimes alimentaires sains et d'une nutrition adéquate	Données probantes synthétisées

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Données sur la composition des aliments portant sur les aliments disponibles localement
	1b. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1c. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1d. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Les éléments pour la promotion des régimes alimentaires sains sont inclus dans les politiques agricoles et dans les politiques en matière de gestion des ressources naturelles, de commerce, de santé, d'éducation et de protection sociale, et ces éléments sont mis en lien avec les politiques en matière de nutrition et de sécurité alimentaire
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate
	3b. Formulation et mise en œuvre de recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments
	3c. Étiquetage des aliments conformément aux directives et normes du Codex Alimentarius, selon les cas
	3d. Système de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, portant notamment sur la législation et les règlements, les systèmes d'inspection et le développement des capacités pour les producteurs, transformateurs, et détaillants du secteur alimentaire
	3e. Législation et règlements relatifs à la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments visant à protéger les régimes alimentaires sains
	3f. Autres législations et règlements en soutien aux régimes alimentaires sains
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien aux régimes alimentaires sains
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines associés que sont l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, le commerce, la santé et l'éducation, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la protection sociale
6. Commerce	6a. Mise à profit des outils analytiques, des efforts de développement des capacités et des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition puissent être abordées dans les forums commerciaux internationaux et nationaux
	6b. Création de liens entre les marchés pour contribuer à faciliter et/ou promouvoir la consommation d'aliments nutritifs en soutien aux régimes alimentaires sains
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, CCC et marketing social	7a. Éducation en matière d'hygiène alimentaire pour protéger la nutrition
	7b. Promotion de la sensibilisation et la mobilisation des associations de consommateurs et/ou groupes d'intérêt au sujet des régimes alimentaires sains
	7c. Campagnes d'information publiques pour la promotion d'aliments nutritifs à des fins de consommation
8. Infrastructures et technologies	8a. Infrastructures liées à l'hygiène et la sécurité des aliments, technologies, et assurance qualité (Analyse des risques – points critiques pour leur maîtrise, HACCP) pour la protection de la nutrition
9. Coordination	9a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives au domaine thématique « Pratiques de consommation alimentaire pour les régimes alimentaires sains » puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
10. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	10a. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition
	10b. Approvisionnement en combustible sûr et en cuisinières écoénergétiques pour faciliter la cuisson

ANNEXE 2

SOINS MATERNELS ET INFANTILES: LISTE RÉCAPITULATIVE DES ACTIONS ET SOUS-ACTIONS



Alimentation du nourrisson et du jeune enfant

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. APPUI aux pratiques optimales d'allaitement maternel	1a. Éducation et conseil relatifs à l'allaitement maternel pour APPUYER les pratiques optimales d'allaitement maternel au niveau de la communauté	Données probantes synthétisées
	1b. Conseil et SOUTIEN relatifs aux pratiques d'allaitement maternel recommandées dans des circonstances difficiles	Données probantes synthétisées et études fondées sur la pratique, en fonction des circonstances
	1c. Institutionnalisation des « Dix conditions pour le succès de l'allaitement » dans tous les établissements comprenant des services de maternité, y compris via la mise en œuvre de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)	Données probantes synthétisées
2. SOUTIEN à une alimentation complémentaire adaptée à la situation	2a. Appui à l'accès aux aliments diversifiés et riches en nutriments pour l'alimentation complémentaire	Données probantes synthétisées
	2b. Éducation nutritionnelle portant sur une alimentation complémentaire adaptée	Données probantes synthétisées
3. PROTECTION des pratiques d'ANJE recommandées	3a. Protection d'une ANJE adaptée par le biais d'une limitation de la commercialisation des substituts du lait maternel et des aliments de complément, ainsi qu'au travers d'une protection de la maternité pour les mères qui travaillent	Données probantes synthétisées

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Évaluations des pratiques d'ANJE recommandées
	1b. Test de dépistage du VIH chez les femmes enceintes et mères allaitantes afin de minimiser le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant par le biais de l'allaitement maternel
	1c. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1d. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1e. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Cohérence des politiques entre les différentes politiques et/ou stratégies relatives à la santé maternelle, reproductive et néonatale, à l'agriculture et/ou l'alimentation, au travail, au commerce, aux questions liées à la problématique hommes-femmes, à la protection sociale, à l'industrie et à la nutrition
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Législation et règlements sur les points suivants pour protéger les pratiques optimales d'ANJE: (1) la protection de la maternité fondée sur la Convention 183 (2000) sur la protection de la maternité et la Recommandation 191 (2000) de l'OIT; (2) la santé au travail fondée sur la Convention n°155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs (1981); (3) la nécessité de mettre fin à la commercialisation inappropriée d'aliments de complément; (4) la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions et mesures nationales adoptées postérieurement par l'Assemblée mondiale de la Santé pour leur concrétisation; et (5) les normes pour les centres et services de garde d'enfants.
	3b. Stratégies pour établir ou étendre la protection de la maternité pour les mères (et dans l'idéal, pour les pères) engagées dans un travail informel ou dans des formes atypiques de travail dépendant
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien à une nutrition adéquate
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, de l'agriculture et/ou l'alimentation du travail, du commerce, des questions liées à la problématique hommes-femmes, de la protection sociale et de l'industrie, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition
6. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, communication pour le changement de comportement (CCC) et marketing social	6a. CCC (médias et marketing social) pour PROMOUVOIR les pratiques d'ANJE recommandées
7. Infrastructures et technologies	7a. Utilisation de technologies permettant un gain de temps dans d'autres actions et/ou programmes liés à la nutrition afin d'aider à libérer du temps à consacrer au soin des enfants, particulièrement lorsque les femmes et les mères sont ciblées
8. Coordination	8a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à l'ANJE puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
9. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	9a. APPUI à la disponibilité d'aliments pour l'alimentation complémentaire qui soient adaptés, diversifiés, riches en nutriments et de préférence disponibles localement
	9b. Services de garde d'enfants et soutien pour la protection des pratiques d'ANJE recommandées
	9c. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition

ANNEXE 3

SANTÉ: LISTE RÉCAPITULATIVE DES ACTIONS ET SOUS-ACTIONS



Interventions en nutrition dispensées dans le cadre de services de santé reproductive et pédiatrique

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Appui à la planification familiale dans le cadre de services de santé reproductive pour un espacement optimal des naissances et pour éviter les grossesses chez les adolescentes	1a. Prévention de la grossesse chez les adolescentes	Données probantes synthétisées
	1b. Planification familiale volontaire et éducation et soutien à la santé reproductive	Données probantes synthétisées
2. Interventions de nutrition dispensées dans le cadre de soins prénatals, de services d'accouchement et de soins postnatals	2a. Conseil en nutrition et santé de la mère, du nourrisson et de l'enfant	Données probantes synthétisées
	2b. Supplémentations en micronutriments pour femmes enceintes et chez les femmes en postpartum	Données probantes synthétisées
	2c. Supplémentation en acides gras polyinsaturés à longue chaîne pendant la grossesse	Données probantes synthétisées
	2d. Suppléments alimentaires (équilibre énergétique et protéique) pendant la grossesse	Données probantes synthétisées
	2e. Prévention et prise en charge des maladies liées à la nutrition chez les femmes enceintes et les femmes en postpartum	Données probantes synthétisées et études primaires selon le type d'intervention, le groupe cible et les circonstances
	2f. Moment optimal pour le clantage du cordon pour la prévention de l'anémie ferriprive chez les nourrissons	Données probantes synthétisées
	2g. Aide à l'alimentation et au soin des nourrissons à faible poids de naissance et très faible poids de naissance	Données probantes synthétisées
	2h. La méthode « mère kangourou »	Données probantes synthétisées
	2i. Institutionnalisation des « Dix conditions pour le succès de l'allaitement » dans tous les établissements comprenant des services de maternité, y compris via la mise en œuvre de l'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB)	Données probantes synthétisées

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
3. Interventions de nutrition au cours de la petite enfance dispensées par le biais de soins primaires pédiatriques	3a. Prévention et prise en charge des maladies liées à la nutrition au cours de la petite enfance	Données probantes synthétisées et études primaires en fonction du type d'intervention, du groupe cible et des circonstances
	3b. Supplémentations en micronutriments chez les enfants	Données probantes synthétisées
	3c. Conseil en alimentation du nourrisson et du jeune enfant	Données probantes synthétisées
	3d. Vaccinations	Données probantes synthétisées
4. Interventions de nutrition dispensées par le biais de soins primaires en pédiatrie durant l'adolescence	4a. Conseil sur les régimes alimentaires sains	Données probantes synthétisées
	4b. Supplémentation en micronutriments chez les adolescents	Données probantes synthétisées



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Évaluations nutritionnelles réalisées dans le cadre de services de santé reproductive, et aiguillage des femmes enceintes et des mères allaitantes malnutries vers des programmes de nutrition pour la prise en charge de la malnutrition aiguë, selon les cas
	1b. Suivi et promotion de la croissance des nourrissons et jeunes enfants dans le cadre des services de santé primaires pédiatriques
	1c. Test de dépistage du VIH chez les femmes enceintes et mères allaitantes afin de minimiser le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant par le biais de l'allaitement maternel
	1d. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1e. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1f. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Cohérence des politiques entre les différentes politiques et/ou stratégies relatives à la santé maternelle et/ou reproductive, néonatale, infantile et à d'autres domaines de santé liés à la nutrition, ainsi que les politiques et/ou stratégies relatives à la protection sociale, à l'agriculture, à l'alimentation, au commerce, au travail, à la nutrition et à d'autres domaines transversaux concernés
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Élaboration de courbes de croissance nationales
	3b. Mise en œuvre et suivi du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions et mesures nationales pour leur concrétisation ayant été adoptées postérieurement par l'Assemblée mondiale de la Santé
	3c. Législation et règlements relatifs à la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments visant à protéger les régimes alimentaires sains
	3d. Mise en œuvre de mesures liées à la protection de la maternité, en accord avec la Convention 183 sur la protection de la maternité (2000) et la Recommandation 191 (2000) de l'OIT
	3e. Législation sur l'âge minimum du mariage pour prévenir le mariage des enfants et les grossesses chez les adolescentes dans le but de protéger la nutrition chez les adolescentes, les nourrissons et les jeunes enfants
	3f. Promotion de la couverture sanitaire universelle pour améliorer l'accès aux services de santé en lien avec la nutrition et spécialisés en santé reproductive, en soins de santé primaire pédiatrique, et en prévention et prise en charge de maladies liées à la nutrition
	3g. Législation sur l'éducation obligatoire pour les filles et les garçons

(Suite de « Environnement favorable »...)

4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien à une nutrition adéquate
	4b. Politique fiscale soutenant une éducation adéquate pour les filles et les garçons
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, de l'agriculture et/ou l'alimentation, du commerce, du travail, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition aux niveaux national et décentralisé
6. Assurance	6a. Assurance-maladie destinée à accroître le recours aux services de santé liés à la nutrition, associée à une amélioration des services de santé et de la formation des professionnels de santé, dans l'objectif de favoriser une bonne santé et un bon état nutritionnel
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, communication pour le changement de comportement (CCC) et marketing social	7a. Promotion du recours aux services de santé reproductive et aux services de santé primaire pédiatrique par l'intermédiaire desquels un soutien en nutrition est dispensé
	7b. Campagnes de marketing social sur les comportements de nutrition en association avec les services de santé reproductive et pédiatrique
	7c. Promotion d'un meilleur accès à l'éducation, pour les filles en particulier, afin de prévenir la grossesse chez les adolescentes
8. Coordination	8a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives aux services de santé reproductive et pédiatrique puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
9. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	9a. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition



Supplémentation en micronutriments

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Dispositifs de supplémentation en micronutriments pour les femmes en âge de procréer	1a. Supplémentation intermittente en fer et en acide folique chez les femmes non enceintes et les adolescentes	Données probantes synthétisées
	1b. Supplémentation quotidienne en fer et en acide folique chez les femmes non enceintes et les adolescentes	Données probantes synthétisées
	1c. Supplémentation quotidienne en acide folique chez les femmes qui essaient de concevoir (supplémentation périconceptionnelle en acide folique)	Données probantes synthétisées
2. Dispositifs de supplémentation en micronutriments pour les femmes enceintes	2a. Supplémentation quotidienne en fer et acide folique pendant la grossesse	Données probantes synthétisées
	2b. Supplémentation intermittente en fer et en acide folique chez les femmes enceintes non anémiques	Données probantes synthétisées
	2c. Supplémentation en vitamine A chez les femmes enceintes	Données probantes synthétisées
	2d. Supplémentation en calcium chez les femmes enceintes	Données probantes synthétisées
	2e. Supplémentation en iode chez les femmes enceintes	Données probantes synthétisées
	2f. Supplémentation en micronutriments multiples chez les femmes enceintes	Données probantes synthétisées
	2g. Supplémentation en zinc pour les femmes enceintes	Données probantes synthétisées
3. Dispositifs de supplémentation en micronutriments pour les mères allaitantes	3a. Supplémentation quotidienne en fer et en acide folique chez les femmes en postpartum	Données probantes synthétisées
	3b. Supplémentation en iode chez les mères allaitantes	Données probantes synthétisées

(Suite des ACTIONS...)

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
4. Dispositifs de supplémentation en micronutriments pour nourrissons et enfants	4a. Supplémentation en vitamine K néonatale	Données probantes synthétisées
	4b. Supplémentation quotidienne en fer chez les nourrissons et les enfants	Données probantes synthétisées
	4c. Supplémentation intermittente en fer chez les nourrissons et les enfants	Données probantes synthétisées
	4d. Supplémentation en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois	Données probantes synthétisées
	4e. Poudres de micronutriments multiples pour les enfants de 6 à 23 mois	Données probantes synthétisées
	4f. Supplémentation en iode chez les enfants de 6 à 23 mois	Données probantes synthétisées
	4g. Supplémentation en zinc chez les enfants de 6 à 59 mois	Données probantes synthétisées
5. Supplémentation en micronutriments dans d'autres circonstances	5a. Traitement sous la forme de réhydratation orale avec du zinc chez les enfants de moins de cinq ans	Données probantes synthétisées
	5b. Supplémentation en vitamine A chez les enfants atteints de rougeole	Données probantes synthétisées
	5c. Supplémentation en micronutriments chez les nourrissons à très faible poids de naissance	Données probantes synthétisées
	5d. Supplémentation en vitamine E chez les nourrissons prématurés	Données probantes synthétisées



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	<p>1a. Évaluation de l'état micronutritionnel</p> <p>1b. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide</p> <p>1c. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition</p> <p>1d. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique</p>
2. Cohérence des politiques	<p>2a. Cohérence des politiques entre les différentes politiques et/ou stratégies relatives à la santé maternelle et/ou reproductive, néonatale, à la survie et la santé de l'enfant, à la santé de l'adolescent, à l'alimentation et l'agriculture (par exemple l'enrichissement) et à la nutrition</p>
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	<p>3a. Législation et normes et/ou règlements sur la supplémentation en micronutriments et les doses recommandées pour garantir la sécurité de leur administration chez les individus</p> <p>3b. Protocoles pour la prévention et le traitement des carences en micronutriments</p> <p>3c. Appui à l'enregistrement, et à d'autres mesures de gouvernance de la nutrition, pour l'introduction de nouveaux produits de supplémentation en micronutriments, selon les cas</p> <p>3d. Promotion de la couverture sanitaire universelle pour améliorer l'accès aux services de santé en lien avec la nutrition et spécialisés en santé reproductive, en soins de santé primaire pédiatrique, et en prévention et prise en charge de maladies liées à la nutrition</p>
4. Politiques fiscales	<p>4a. Taxes et subventions en soutien à une nutrition adéquate</p>
5. Planification, budgétisation et gestion	<p>5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, de l'agriculture et/ou l'alimentation, et dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition</p>
6. Assurance	<p>6a. Assurance-maladie destinée à accroître le recours aux services de santé liés à la nutrition, associée à une amélioration des services de santé et de la formation des professionnels de santé, dans l'objectif de favoriser une bonne santé et un bon état nutritionnel</p>
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, CCC et marketing social	<p>7a. Éducation nutritionnelle et CCC sur la supplémentation en micronutriments</p>
8. Coordination	<p>8a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à la supplémentation en micronutriments puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays</p>
9. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	<p>9a. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition</p>



Prise en charge de la malnutrition aiguë

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS)	1a. Prise en charge ambulatoire de la MAS	Données probantes synthétisées
	1b. Prise en charge hospitalière de la MAS	Données probantes synthétisées
2. Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée (MAM)	2a. Suppléments alimentaires ciblés pour traiter la MAM	Données probantes synthétisées
	2b. Supplémentation alimentaire généralisée	Données probantes synthétisées
	2c. Conseil renforcé en nutrition	Études primaires



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Adoption des normes de l'OMS relatives au périmètre brachial et adoption des normes de croissance de l'enfant établies par l'OMS dans le but de faciliter l'identification des individus atteints de malnutrition aiguë sévère ou modérée
	1b. Identification de la MAS chez les enfants de moins de 5 ans
	1c. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1d. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1e. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Intégration de la production, l'importation et l'utilisation d'aliments formulés spécifiquement pour la prise en charge de la malnutrition aiguë dans les politiques et/ou stratégies nationales relatives à la nutrition, à l'agriculture et/ou l'alimentation, au commerce et à l'industrie, à la protection sociale, et à toutes les politiques transversales relatives à l'ANJE, l'objectif étant d'améliorer la cohérence des politiques
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Élaboration et mise en œuvre d'un ou plusieurs protocoles nationaux pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sur la base des normes et directives de l'OMS
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien à une nutrition adéquate
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, du commerce, de l'agriculture et/ou l'alimentation, de l'industrie, de la protection sociale, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition
6. Commerce	6a. Mise à profit des outils analytiques, des efforts de développement des capacités et des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à la prise en charge de la malnutrition aiguë puissent être abordées dans les forums commerciaux internationaux et nationaux
7. Infrastructures et technologies	7a. Appui aux technologies alimentaires pour la production locale d'aliments formulés spécifiquement pour la prise en charge de la malnutrition aiguë, conformément aux normes internationales en vigueur établies par l'OMS relatives à la fabrication locale d'aliments prêts à l'emploi, dans le but de garantir la disponibilité de ces aliments
8. Coordination	8a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à la prise en charge de la malnutrition aiguë puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
9. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	9a. Mise à disposition de crédits et/ou microcrédits et services de microfinance au profit des agriculteurs et transformateurs des secteurs agro-industriel et alimentaire, ciblant les hommes comme les femmes, afin de contribuer à augmenter la disponibilité d'aliments formulés spécifiquement pour la prise en charge de la malnutrition aiguë
	9b. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Prévention et prise en charge des maladies liées à la nutrition

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Lutte contre l'anémie	1a. Supplémentation en fer	Données probantes synthétisées
	1b. Déparasitage pour lutter contre l'impact des infections parasitaires intestinales sur la santé et la nutrition	Données probantes synthétisées
	1c. Traitement préventif intermittent du paludisme pour les femmes enceintes	Données probantes synthétisées
	1d. Distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour lutter contre le paludisme	Données probantes synthétisées
2. Prise en charge de la diarrhée pour une meilleure nutrition	2a. Supplémentation en zinc dans le cadre de la prise en charge de la diarrhée	Données probantes synthétisées
	2b. Interventions liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour prévenir la diarrhée	Données probantes synthétisées
3. Soins et soutien nutritionnels dans le cadre de la prévention et la prise en charge du VIH	3a. Conseil et soutien en matière d'alimentation infantile à l'intention des mères séropositives pour améliorer la survie infantile sans VIH	Données probantes synthétisées
	3b. Supplémentation (en macronutriments pour les personnes vivant avec le VIH/sida, et en micronutriments chez les femmes infectées par le VIH pendant la grossesse)	Données probantes synthétisées
	3c. Conseil en nutrition pour les adolescents et les adultes vivant avec le VIH/sida	Données probantes synthétisées
4. Soins et soutien en nutrition pour les patients atteints de tuberculose	4a. Conseil en nutrition pour les personnes atteintes de tuberculose	Données probantes synthétisées
	4b. Supplémentation en micronutriments pour les individus atteints de tuberculose active	Données probantes synthétisées
	4c. Prise en charge de la MAM chez les individus atteints de tuberculose active	Données probantes synthétisées
	4d. Prise en charge de la MAS chez les personnes atteintes de tuberculose active	Données probantes synthétisées
5. Soins et soutien nutritionnel pour les enfants atteints de rougeole	5a. Supplémentation en micronutriments chez les enfants atteints de rougeole	Données probantes synthétisées
6. Soins et soutien en nutrition à l'intention des personnes atteintes de la maladie du virus Ebola	6a. Supplémentation administrée aux enfants et adultes atteints de la maladie du virus Ebola dans le cadre de centres de traitement	Études fondées sur la pratique
7. Prévention et prise en charge des maladies non transmissibles liées à la nutrition (MNT)	7a. Conseil relatif aux régimes alimentaires sains sur la base des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments, et sur l'importance de l'activité physique pour prévenir le surpoids, l'obésité et les MNT liées à la nutrition	Données probantes synthétisées

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Évaluations nutritionnelles réalisées dans le cadre des soins de routine des enfants infectés par le VIH et des personnes atteintes de tuberculose active
	1b. Évaluations nutritionnelles (portant par exemple sur le poids, la taille, l'IMC, la circonférence de la taille et des hanches, la pression artérielle, le diabète) pour la prévention et la prise en charge du surpoids, de l'obésité et des MNT associées au régime alimentaire
	1c. Tests de dépistage du VIH chez les femmes enceintes et les mères allaitantes afin de minimiser le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant par le biais de l'allaitement maternel
	1d. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1e. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1f. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Cohérence entre les politiques et stratégies de santé qui couvrent les maladies infectieuses et les MNT liées à la nutrition, la santé reproductive, néonatale et infantile, ainsi que les politiques et/ou stratégies relatives à l'agriculture et/ou à l'alimentation, au commerce, à l'éducation, à la protection sociale et à la nutrition
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Mise en œuvre et suivi du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel relatif aux résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé et aux mesures nationales adoptées pour leur concrétisation
	3b. Législation, normes et/ou règlements sur les macronutriments (aliments), ainsi que sur la supplémentation en micronutriments et les doses préconisées par l'OMS pour les personnes atteintes des maladies infectieuses susmentionnées, dans le but d'assurer la sécurité des apports des individus en fonction de leur maladie ou de leur état de santé
	3c. Étiquetage des aliments conformément aux directives et normes du Codex Alimentarius, selon les cas
	3d. Législation et règlements visant à soutenir des régimes alimentaires sains dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre le surpoids, l'obésité et les MNT liées à l'alimentation
	3e. Législation et réglementations relatives à la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments, notamment pour les enfants, afin de protéger les régimes alimentaires sains
	3f. Formulation et mise en œuvre de recommandations nutritionnelles nationales fondées sur le choix des aliments
	3g. Formulation ou mise à jour de protocoles nationaux de prévention et de prise en charge des maladies infectieuses et des MNT liées à la nutrition
	3h. Promotion de la couverture sanitaire universelle pour améliorer l'accès aux services de santé en lien avec la nutrition et spécialisés en santé reproductive, en soins de santé primaire pédiatrique, et en prévention et prise en charge de maladies liées à la nutrition
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et subventions en soutien à une nutrition adéquate
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, de l'agriculture et/ou l'alimentation, du commerce, de l'éducation, de la protection sociale, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition
6. Assurance	6a. Assurance-maladie destinée à accroître le recours aux services de santé liés à la nutrition, associée à une amélioration des services de santé et de la formation des professionnels de santé, dans l'objectif de favoriser une bonne santé et un bon état nutritionnel
7. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, CCC et marketing social	7a. Promotion du recours aux services de santé pour les maladies liées à la nutrition par l'intermédiaire desquels des interventions de nutrition sont proposées
	7b. Campagnes de marketing social pour promouvoir les pratiques de santé relatives à la prévention et à la prise en charge des maladies liées à la nutrition
8. Coordination	8a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à la prévention et à la prise en charge des maladies liées à la nutrition puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
9. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	9a. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition



Eau, assainissement et hygiène pour une nutrition adéquate

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Promotion de l'hygiène en soutien à une nutrition adéquate	1a. Éducation et promotion relatives au lavage des mains lors des périodes critiques	Études primaires
	1b. Mise à disposition de matériel pour le lavage des mains et de stations et/ou de réservoirs basculants pour le lavage des mains	Données probantes synthétisées
	1c. Promotion et soutien de l'hygiène alimentaire	Études primaires
	1d. Promotion de l'hygiène de l'environnement et soutien pour l'hygiène domestique	Études primaires
2. Systèmes d'assainissement et gestion de l'assainissement pour soutenir une nutrition adéquate	2a. Approches communautaires pour l'amélioration de l'assainissement	Études primaires
	2b. Construction et réhabilitation de latrines et gestion de l'élimination des excréments	Études primaires
	2c. Soutien à l'assainissement pour les nourrissons et les enfants en bas âge	Études primaires
	2d. Soutien de l'assainissement pour les populations vulnérables	Études primaires
3. Quantité et qualité de l'eau en soutien à une nutrition adéquate	3a. Amélioration des systèmes et services d'approvisionnement en eau pour un meilleur accès à l'eau potable	Données probantes synthétisées
	3b. Appui au traitement de l'eau à domicile et à sa bonne conservation	Données probantes synthétisées
	3c. Approvisionnement en eau saine dans des circonstances particulières	Études primaires

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide
	1b. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1c. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Cohérence des politiques entre les différentes politiques et/ou stratégies relatives à l'eau, à l'assainissement, à l'hygiène, à la santé, à l'agriculture, à l'éducation, au commerce, à la protection sociale et à la nutrition
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Législation et règlements concernant, ou associés à l'assainissement, la qualité de l'eau, la santé environnementale et la santé publique
	3b. Formulation et/ou révision des normes nationales relatives à l'eau et à l'assainissement
4. Politiques fiscales	4a. Taxes et aides financières relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, en soutien à une nutrition adéquate
5. Planification, budgétisation et gestion	5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, de l'agriculture et/ou l'alimentation, du commerce, de l'éducation, de la protection sociale, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition
6. Normes sociales: éducation et/ou sensibilisation, CCC et marketing social	6a. Éducation en matière d'eau, assainissement et hygiène, CCC et marketing social, en soulignant les liens entre de mauvaises pratiques liées à l'eau, l'assainissement, l'hygiène et la sous-nutrition
7. Coordination	7a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à « l'eau, l'assainissement et l'hygiène pour une nutrition adéquate » puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays
8. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	8a. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition

ANNEXE 4

PROTECTION SOCIALE: LISTE RÉCAPITULATIVE DES ACTIONS ET SOUS-ACTIONS



Assistance sociale

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Transferts en nature	1a. Transferts alimentaires spécialisés à destination des femmes et des enfants dans le but de protéger la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants	Données probantes synthétisées
	1b. Distribution générale de vivres pour protéger la nutrition	Études primaires
2. Transferts en nature et assimilés	2a. Bons pour l'achat d'une sélection limitée d'aliments et bons pour l'achat d'aliments spécifiques ayant pour but de protéger la nutrition des mères, des nourrissons et des jeunes enfants	Études primaires
	2b. Bons permettant de bénéficier de services de santé maternelle par l'intermédiaire desquels un soutien en nutrition est assuré	Études primaires
	2c. Bons permettant de bénéficier de services de garde d'enfants afin de soutenir les pratiques recommandées d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)	Études primaires
	2d. Suppression de la tarification des usagers relative aux services de santé infantile par l'intermédiaire desquels un soutien en nutrition est assuré	Données probantes synthétisées
3. Transferts monétaires inconditionnels	3a. Transferts monétaires destinés à protéger les régimes alimentaires sains, particulièrement ceux des femmes enceintes et mères allaitantes et des jeunes enfants	Données probantes synthétisées
4. Programmes en milieu scolaire	4a. Alimentation scolaire pour protéger la nutrition	Études primaires
	4b. Rations alimentaires à emporter à domicile pour protéger la nutrition	Études primaires
5. Transferts sociaux	5a. Pensions non contributives pour protéger la nutrition	Études primaires
	5b. Allocations familiales pour protéger la nutrition	Études fondées sur la pratique
6. Transferts conditionnels monétaires ou sous forme de bons	6a. Transferts monétaires ou sous forme de bons distribués sous la condition de la scolarisation des enfants et de leur fréquentation, dans le but de protéger la nutrition infantile	Données probantes synthétisées
	6b. Transferts monétaires ou sous forme de bons distribués sous la condition du recours aux services de santé maternelle et infantile dans le but de protéger la nutrition maternelle et infantile	Données probantes synthétisées
	6c. Transferts monétaires ou sous forme de bons distribués à condition que les mères participent à des sessions d'éducation nutritionnelle et/ou de changement de comportement	Données probantes synthétisées
7. Programmes de travaux publics	7a. Transferts alimentaires en nature pour la participation à des programmes de travaux publics afin de protéger les régimes alimentaires sains pour une nutrition adéquate	Études fondées sur la pratique
	7b. Transferts monétaires pour la participation à des programmes de travaux publics afin de protéger les régimes alimentaires sains pour une nutrition adéquate	Études primaires

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Assurance sociale

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Assurance	1a. Assurance-maladie destinée à accroître le recours aux services de santé liés à la nutrition, associée à une amélioration des services de santé et de la formation des professionnels de santé, dans l'objectif de favoriser une bonne santé et un bon état nutritionnel	Données probantes synthétisées
	1b. Assurance-récolte et assurance du bétail ciblées contre les aléas climatiques en vue de protéger les régimes alimentaires sains pour une nutrition adéquate	Études fondées sur la pratique
	1c. Assurance sous forme de sécurité sociale pour protéger la nutrition	Études primaires



Programmes visant le marché du travail

Actions	Sous-actions	Catégorie de données probantes *
1. Transferts de ressources subventionnés par les fonds publics et associés à une formation professionnelle	1a. Formation en compétences et transfert de ressources dans le but de protéger la nutrition	Études fondées sur la pratique
	1b. Formation professionnelle, transfert de ressources, et transfert monétaire ou transfert de vivres pour protéger la nutrition	Études fondées sur la pratique

* Les catégories de données probantes suivantes sont employées dans le CAN: (1) **il existe des données probantes synthétisées**: ceci comprend des méta-analyses ainsi que des revues systématiques. Il est cependant important de noter que le nombre d'études incluses dans les méta-analyses et les revues systématiques varie entre les sous-actions, certaines données probantes synthétisées étant fondées sur un grand nombre d'études tandis que d'autres se basent sur un nombre limité d'études; (2) **il existe des études primaires publiées**: il n'existe pas de données probantes synthétisées, mais des données probantes ont été publiées dans des revues soumises à l'évaluation d'autres experts du domaine; et (3) **il existe des études fondées sur la pratique**: il existe des données probantes fondées sur l'expérience qui ont été publiées et sont documentées dans la « littérature grise », cependant aucune étude n'a été publiée dans une revue soumise à l'évaluation d'autres experts du domaine, que ce soit sous la forme de données probantes synthétisées ou d'études isolées. Ceci indique qu'il est nécessaire de poursuivre davantage de recherches. Les sous-actions relatives à l'environnement favorable n'ont cependant pas été classées en fonction des catégories de données probantes car elles sont considérées comme essentielles pour entretenir un environnement favorable, quel que soit le niveau de données probantes existant.



Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	<p>1a. Évaluation de la vulnérabilité et analyse d'alerte rapide</p> <p>1b. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition</p> <p>1c. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique</p>
2. Cohérence des politiques	<p>2a. Cohérence des politiques entre les différentes politiques et/ou stratégies relatives à la santé maternelle, reproductive et néonatale, à l'agriculture et/ou l'alimentation, au travail, au commerce, aux questions liées à la problématique hommes-femmes, à la protection sociale, à l'industrie et à la nutrition</p>
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	<p>3a. Législation et règlements sur: (1) la protection de la maternité fondée sur la Convention 183 (2000) sur la protection de la maternité et la Recommandation 191 (2000) de l'OIT; (2) la santé au travail fondée sur la Convention n° 155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs (1981); (3) mettre fin à la commercialisation inappropriée d'aliments de complément; et (4) la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions et mesures nationales adoptées postérieurement par l'Assemblée mondiale de la Santé pour leur concrétisation</p> <p>3b. Promotion de la couverture sanitaire universelle pour améliorer l'accès aux services de santé en lien avec la nutrition et spécialisés en santé reproductive, en soins de santé primaire pédiatrique, et en prévention et prise en charge de maladies liées à la nutrition</p> <p>3c. Législation sur la suppression de la tarification des usagers des services de santé infantile et reproductive par l'intermédiaire desquels un soutien en nutrition est dispensé</p>
4. Politiques fiscales	<p>4a. Taxes et subventions en soutien à une nutrition adéquate</p>
5. Planification, budgétisation et gestion	<p>5a. Développement et/ou renforcement des capacités afin que la nutrition puisse être reflétée dans les domaines de la santé, de l'agriculture et/ou l'alimentation, du travail, du commerce, de la problématique hommes-femmes, de la protection sociale et de l'industrie, ainsi que dans la planification et la mise en œuvre de la nutrition</p>
6. Coordination	<p>6a. Développement et/ou renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance afin que les considérations liées à la nutrition et relatives à la protection sociale puissent être abordées dans les forums politiques, et pour permettre la coordination d'une action de nutrition multisectorielle cohérente au niveau des pays</p>
7. Infrastructures et technologies	<p>7a. Utilisation de technologies de transfert permettant de gagner du temps qui pourra être consacré à la garde d'enfants, particulièrement lorsque les femmes et les mères sont ciblées</p>
8. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	<p>8a. Mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de protéger la santé publique et la nutrition</p>

ANNEXE 5

GOVERNANCE MULTISECTORIELLE DE LA NUTRITION: LISTE RÉCAPITULATIVE DES ACTIONS ET SOUS-ACTIONS



Facilitation de la gouvernance multisectorielle de la nutrition

Environnement favorable

Actions	Sous-actions
1. Évaluation et information	1a. Appui à une analyse nationale multisectorielle de la nutrition (y compris une analyse de la situation et une cartographie des parties prenantes)
	1b. Appui à la création et à la mise en œuvre de systèmes d'information multisectoriels en nutrition (y compris le suivi de la mise en œuvre, les portails en ligne et les données de surveillance de la nutrition)
	1c. Promotion de recherches opérationnelles visant à déterminer dans quelle mesure les sous-actions couvertes par ce domaine thématique impactent la nutrition
	1d. Suivi et évaluation des sous-actions couvertes par ce domaine thématique
2. Cohérence des politiques	2a. Appui au processus de formulation ou de réexamen de la politique nationale multisectorielle de nutrition afin de favoriser la cohérence des politiques entre différents secteurs
3. Législation, règlements et/ou normes, protocoles et directives	3a. Appui aux processus de formulation ou de réexamen de la législation, des règlements et des protocoles relatifs à la gouvernance multisectorielle de la nutrition
4. Planification, budgétisation et gestion	4a. Appui à la planification multisectorielle de la nutrition, à la budgétisation, à l'identification des actions prioritaires et à leur mise en œuvre (y compris par le biais du Cadre commun de résultats, et par l'intégration de la nutrition dans les plans sectoriels et/ou sous-sectoriels, et sous-nationaux)
	4b. Appui au développement d'un aperçu multisectoriel du suivi financier des actions de nutrition clés dans tous les secteurs
	4c. Appui de la part de toutes les parties prenantes à une augmentation des investissements financiers multisectoriels au bénéfice de la nutrition (par le biais de tables rondes, de stratégies de financement)
5. Plaidoyer et communication	5a. Appui à une vision multisectorielle de la stratégie de plaidoyer en faveur de la nutrition et/ou des messages sur la nutrition
6. Coordination	6a. Assurer le leadership et appuyer le développement des capacités institutionnelles pour la mise en place et le fonctionnement de mécanismes ou plates-formes de coordination multisectoriels et multi-acteurs (nationaux et sous-nationaux) dans le but de soutenir l'élaboration de politiques, de plans et de directives multisectoriels pour la lutte contre la malnutrition, et de soutenir leur application par le biais d'une approche multisectorielle cohérente
	6b. Appui au développement et/ou au renforcement des capacités humaines de coordination (par exemple, par l'implication des parties prenantes et la mise en place d'un dialogue commun, par la négociation d'accords, la résolution de conflits et la mise en place de relations)
7. Autres actions destinées à créer un environnement favorable	7a. Appui au dialogue multi-acteurs et multisectoriel relatif à la mise en place de procédures de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans l'engagement avec les parties prenantes, dans le but de préserver la santé publique et la nutrition

COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION

Crédits photo (de gauche à droite):

FAO, FIDA, PAM/ Petterik Wiggers

PAM/ Shehzad Noorani

PAM/ Rein Skullerud

PAM/ Shehzad Noorani



RÉSUMÉ COMPENDIUM DES ACTIONS DE NUTRITION



Global Affairs
Canada

Affaires mondiales
Canada

Secrétariat du Réseau des Nations Unies pour le SUN/REACH

Via Cesare Giulio Viola 68/70
Parco de' Medici
00148 Rome, Italie

Réseau des Nations Unies pour le SUN

[http://scalingupnutrition.org/fr/promoteurs-du-mouvement-sun/un-network-for-sun/
unnetworkforsun@wfp.org](http://scalingupnutrition.org/fr/promoteurs-du-mouvement-sun/un-network-for-sun/unnetworkforsun@wfp.org)

REACH

<http://www.reachpartnership.org/it/home>